Прочитайте тексты 1—4. Выберите номер текста, отвечающего на вопрос.

Qui dit que conduire avec un téléphone à la main n'est pas sans danger?

- 1. Elise: « Aujourd'hui, sortir sans son portable est devenu presque aussi dramatique que partir de chez soi en oubliant ses clés. Il est devenu un nouvel animal de compagnie, une sorte de tamagotchi pour petits et grands. On peut comprendre que les gens soient accros à leurs téléphones, car ils ont toute leur vie dedans, et si, par malheur, ils le perdent ou qu'il est en panne, ils se sentent totalement coupés du monde. Et on parle même de ce terme étrange, la «nomophobie», la phobie de l'absence de mobile.»
- **2. Jade:** «Il n'y a pas qu'au volant que l'utilisation du téléphone portable est dangereuse. Quiconque envoie un SMS en marchant peut manquer une marche ou tomber. Pour éviter les accidents, une voie piétonne réservée aux mobinautes acharnés a été créée en Chine. A côté de cette voie, une autre voie est interdite aux utilisateurs des portables. Cette initiative, qui interroge sur la place du portable dans la vie quotidienne n'est pas une première.»
- **3. Lise:** «Tous âgés de plus au moins 14 ans sont des accros du portable. Ces enfants sages ont apparemment bien écouté les conseils donnés par les parents ou dans le cadre de conventions organisées sur le sujet dans les collèges. Pourtant tous, ils disposent d'un portable grâce aux bonnes notes obtenues en classe. Les appels? C'est pour la famille essentiellement, pour leur dire où on est. Les copains, les amis, c'est par SMS. On peut vivre sans même si de temps en temps c'est utile. Et on continue à passer la nuit le téléphone dans la main.»
- **4. Jeanne:** « Les piétons distraits par leur téléphone portable représentent un véritable danger pour eux-mêmes et pour les autres usagers de la route. Certains politiciens n'en peuvent plus de ces piétons, le nez planté dans leur écran et inconscients des problèmes de circulation qu'ils provoquent. Ils croient que la police doit se montrer sévère avec des contrôles. Mais pas question d'une amende. Ils proposent de réintroduire l'obligation d'un signe de la main au passage clouté de la part du mobinaute.»

1) 1 2) 2 3) 3 4) 4